

20 ans de Loi Évin

Les 20 points-clés selon l'OFT

- 1 Limitation des zones où l'on peut fumer : un premier pas
- 2 Informations sanitaires en version texte sur les paquets de cigarettes
- 3 Interdiction de vente des paquets de 5 et 10 cigarettes
- 4 Interdiction de vente au moins de 16 ans puis au moins de 18 ans
- 5 Limitation du taux de vanilline et de produits sucrés dans les cigarettes
- 6 Augmentation du prix du tabac 2003-2004 (à coût stable pour les Français)
- 7 650 consultations de tabacologie à travers la France
- 8 Des médicaments d'arrêt mieux évalués et plus facilement accessibles
- 9 Début de la prise en charge par le forfait de 50 €
- 10 Mobilisation des mutuelles pour aider les fumeurs
- 11 Évolution des ventes de cigarettes 1991-2006 (en forte baisse, mais rechute)
- 12 Évolution du tabagisme chez les hommes (en forte baisse)
- 13 Évolution du tabagisme chez les femmes (stabilisation, mais reprise récente)
- 14 Évolution du tabagisme chez les jeunes (en forte baisse, mais reprise récente)
- 15 Évolution des cancers du poumon chez les hommes (en baisse)
- 16 Évolution des cardiopathies ischémiques chez les hommes jeunes (en baisse)
- 17 La grossesse sans tabac : de plus en plus une norme sociale (reste à faire)
- 18 Diminution de la pollution des locaux par les PM2.5 (en forte baisse > 80 %)
- 19 Succès du contrôle du tabac y compris dans les hôpitaux psychiatriques
- 20 Domicile sans tabac (les Français appliquent chez eux le principe de la loi)

OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PREVENTION
DU TABAGISME

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

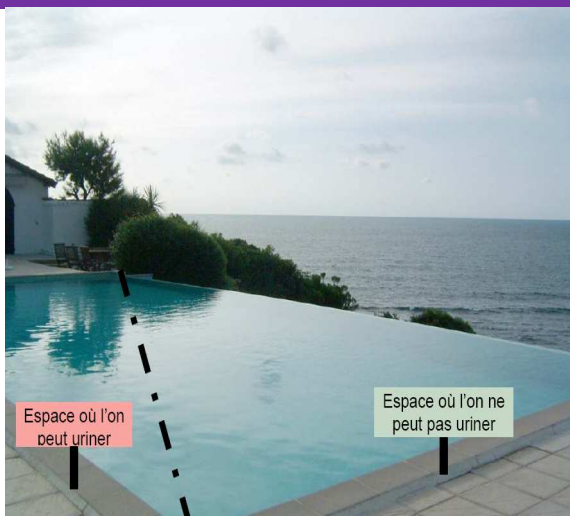
10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

1

1 Limitation des zones où l'on peut fumer : un premier pas

La constitution de zones fumeurs et non fumeurs en avril 1992 a été un premier pas pour faire prendre conscience de la nécessité de se protéger de la fumée du tabac, mais sans séparation physique, la fumée se dispersait. Cette notion de « zone » s'est rapidement confirmée inefficace.

L'OFT se réjouit de la fin de ce « partage » avec le décret Bertrand



OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PREVENTION
DU TABAGISME

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

2

2 Informations sanitaires en version texte sur les paquets de cigarettes

Les fumeurs meurent prématurément	Fumer bouche les artères et provoque des crises cardiaques et des attaques cérébrales	Fumer provoque le cancer mortel du poumon	Fumer pendant la grossesse nuit à la santé de votre enfant	Protégez les enfants : ne leur faites pas respirer votre fumée
Votre médecin ou votre pharmacien peuvent vous aider à arrêter de fumer	Fumer crée une forte dépendance, ne commencez pas	Fumer tue	Arrêter de fumer réduit les risques de maladies cardiaques et pulmonaires mortelles	Fumer peut entraîner une mort lente et douloureuse
Faites-vous aider pour arrêter de fumer : téléphonez au 0825 309 310 (0,15 EUR/min)	Fumer peut diminuer l'afflux sanguin et provoquer l'impuissance	Fumer provoque un vieillissement de la peau	Fumer peut nuire aux spermatozoïdes et réduit la fertilité	La fumée contient du benzène, des nitrosamines, du formaldéhyde et du cyanure d'hydrogène

14 textes sont en rotation sur une face et 2 textes en rotation sur l'autre face selon l'arrêté du 24 avril 2002 : un premier pas efficace sur l'information sur le produit, ses effets et l'aide à l'arrêt... mais en 9 ans le message s'use. L'OFT se réjouit de l'arrivée des images.

OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PREVENTION
DU TABAC

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

3

3 Interdiction de vente des paquets de < 19 cigarettes

Ces paquets étaient destinés principalement aux jeunes et aux enfants

Une des 9 mesures tabac des 70 mesures du Plan cancer 2003-2007

L'OFT regrette que l'on vende toujours des cigarettes par 25 et 30



OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PREVENTION
DU TABAC

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

4

4 Interdiction de vente au moins de 16 ans puis au moins de 18 ans

L'interdiction s'est faite en 2 étapes : interdiction aux moins de 16 ans puis aux moins de 18 ans.

L'implémentation de l'interdiction est faible

Une telle mesure ne réduit l'initiation du tabagisme que si elle est réellement appliquée, ce qui nécessite contrôle et éventuelles sanctions qui actuellement ne sont pas prises.

L'OFT regrette la quasi absence de contrôles.

Interdiction de vente de tabac aux mineurs de moins de 18 ans.

Il est interdit de vendre, dans les débits de tabac et tous commerces ou lieux publics, aux mineurs de moins de dix-huit ans des produits du tabac ou leurs ingrédients, y compris notamment le papier et le filtre.

La personne chargée de vendre des produits du tabac peut exiger que l'intéressé établisse la preuve de sa majorité, notamment par la production d'une pièce d'identité.

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, ART. L. 3511-2-1, R. 3512-3

Le non-respect de cette interdiction est passible de poursuites judiciaires.

OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PRÉVENTION
DU TABAGISME

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

5

5 Limitation du taux de vanilline et de produits édulcorants (cigarettes « bonbon »)

Les cigarettes roses et sucrées pour les filles, noires au goût réglisse pour les garçons ont été introduites comme des produits d'initiation des cigarettes pour les jeunes adolescents par les cigaretteurs, comme les *premix* étaient des produits d'initiation de l'alcool chez les jeunes.

L'arrêté du 31 décembre 2009 limite les teneurs en vanilline et édulcorant des cigarettes.

L'OFT regrette que ces cigarettes soient toujours inscrites sur la liste des produits à la vente.



OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PRÉVENTION
DU TABAGISME

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

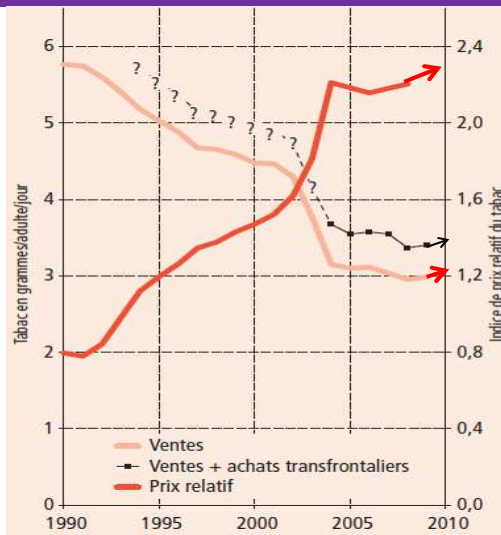
6

6 Augmentation du prix du tabac 2003-2004 (à coût stable pour les Français)

Le paquet de cigarettes le plus vendu en 1991 valait 1,81 € (équivalent 2 € en prix relatif). Il coûte désormais 5,9 €.

Les augmentations des prix du tabac organisées au nom de la santé, en particulier avec le Plan cancer de 2003, se sont accompagnées d'une baisse de consommation.

L'OFT regrette les faibles augmentations récentes décidées par l'industrie du tabac et acceptées par le budget qui ne sont pas des mesures de santé et ne peuvent se prévaloir de la loi Evin.



bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

7

7 650 consultations de tabacologie à travers la France

Depuis 1999, des consultations de tabacologie ont été mises en place dans chacun des départements français.

Ces consultations surtout hospitalières couvrent tout le territoire.

La liste est disponible par la ligne TIS (3989, 0,15€ la minute) ou par Internet (www.ofta-asso.fr).



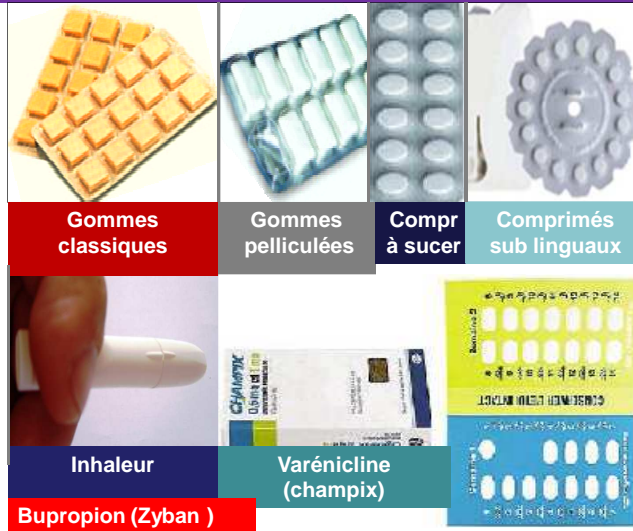
bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

8

8 Des médicaments d'arrêt mieux évalués et plus facilement accessibles

Depuis fin 1999, les substituts nicotiques peuvent être achetés en pharmacie sans ordonnance. Beaucoup de contre-indications ou de précautions d'emploi ont été supprimées voire transformées en indications, comme les accidents cardiaques récents qui étaient autrefois une contre-indication et qui est maintenant une indication chez le fumeur dépendant.



Gommes classiques Gommes pelliculées Compr à sucer Comprimés sub linguaux
 Inhalateur Varénicline (champix)
 Bupropion (Zyban)



bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

9 Début de la prise en charge de l'arrêt par le forfait de 50 €

Depuis fin 1999, les consultations d'arrêt du tabac sont prises en charge comme toute consultation de soins et ne sont plus considérées comme de la prévention, ne relevant donc pas de l'Assurance maladie. L'accès au tabacologue peut être direct dans le parcours de soins.

Les médicaments ne sont remboursés à hauteur de 50 € par une feuille maladie qu'après paiement à la pharmacie. L'OFT souhaite ardemment une prise en charge selon le régime général du service médical rendu des médicaments

The screenshot shows the website interface with a search bar and navigation menu. The main content area displays an article titled 'L'arrêt du tabac : une prise en charge des substituts nicotiques' dated June 20, 2010. The article text explains that the Assurance Maladie covers the cost of nicotine replacement therapy (NRT) products like patches, gum, and tablets. It notes that users must have a prescription from a doctor and pay for the products at the pharmacy, which are then reimbursed by the Assurance Maladie up to 50 euros per year. A sidebar on the right offers 'Besoin d'aide ?' and 'En pratique' information.



bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

10 Mobilisation des mutuelles pour aider les fumeurs

Depuis fin 1999 de plus en plus de mutuelles complètent le forfait de 50 € de l'assurance maladie par un remboursement variable, le plus souvent de 50 voire 100 € par an chez les patients ayant bénéficié du forfait de 50 € de l'assurance maladie.

L'OFT souhaite que la totalité des mutuelles assurent ce service



OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PREVENTION
DU TABAC

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

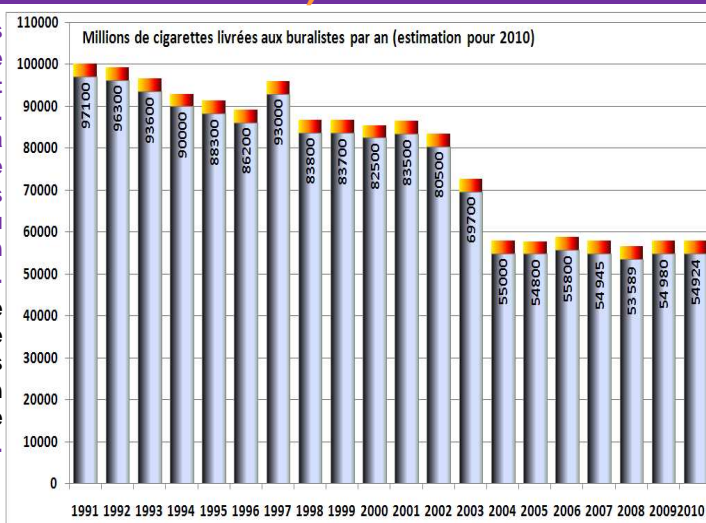
10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

11

11 Évolution des ventes de cigarettes 1991-2006 (en forte baisse, mais pas de progrès récent)

Depuis fin 1991, les livraisons de cigarettes ont diminué de 43%. L'essentiel de la baisse est liée aux décisions politiques du premier Plan cancer.

L'OFT regrette l'absence de mesures efficaces en termes de santé depuis 3 ans.



OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PREVENTION
DU TABAC

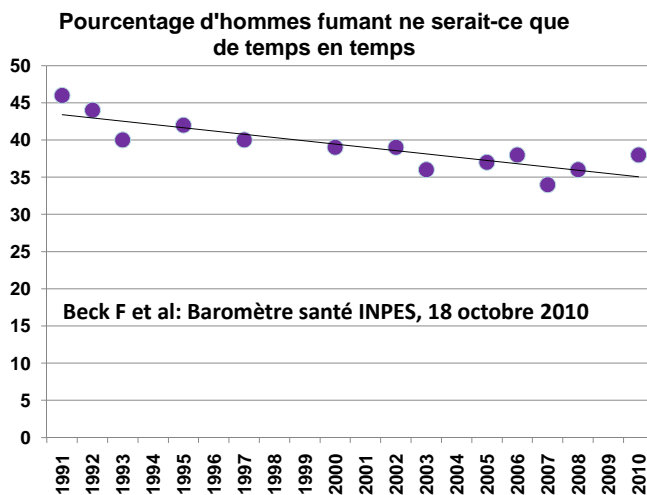
bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

12

12 Évolution du tabagisme chez les hommes (en forte baisse)

Depuis 1991, le pourcentage de fumeurs quotidiens ou occasionnels a continué à régresser comme il le faisait depuis 1976 et la première loi Veil. Le taux de fumeurs quotidiens est en 2010 de 32% (+ 5% de fumeurs occasionnels). L'OFT s'inquiète de la tendance à la progression récente.



OFT

OFFICE FRANÇAIS DE PREVENTION DU TABAGISME

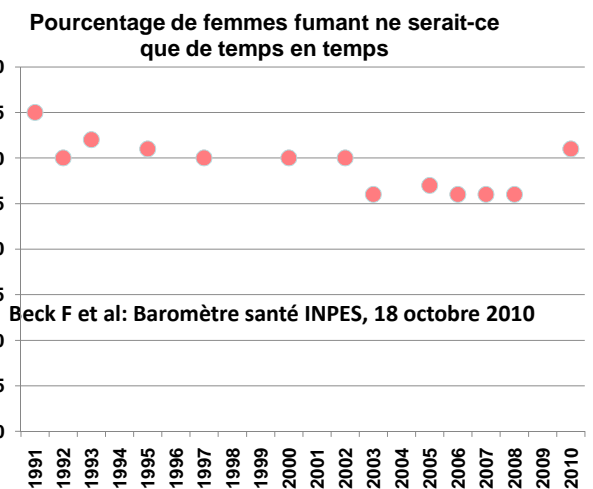
bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

13

13 Évolution du tabagisme chez les femmes (stabilisation, mais reprise récente)

Depuis 1991, le pourcentage de fumeuses quotidiennes ou occasionnelles est quasiment stable, avec même une remontée statistiquement significative ces dernières années suivant la lente décroissance. L'OFT s'inquiète de la progression récente malheureusement attendue du fait de la politique conduite.



OFT

OFFICE FRANÇAIS DE PREVENTION DU TABAGISME

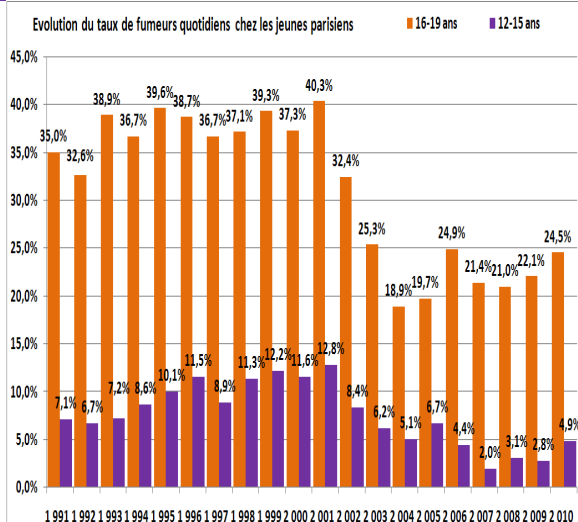
bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

14

14 Évolution du tabagisme chez les jeunes (en forte baisse, mais reprise récente)

Depuis 1991, le taux de tabagisme quotidien chez les jeunes parisiens a continué à très légèrement croître de 1991 à 2001, c'est à compter de 2002 et à partir ses campagnes attaquant la cigarette comme un produit malsain et le premier Plan cancer que la consommation s'est effondrée de plus de moitié aussi bien chez les collégiens que lycéens. Depuis 2007 existe une reprise de la consommation. L'OFT demande une relance de l'investissement dans la prévention des jeunes.



bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

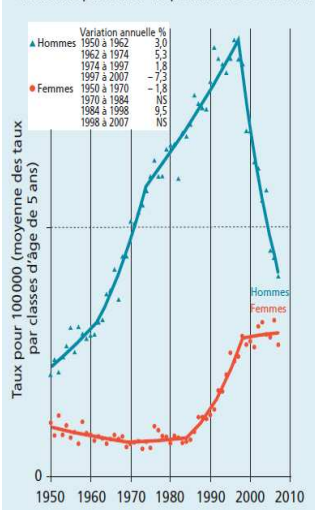
10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

15

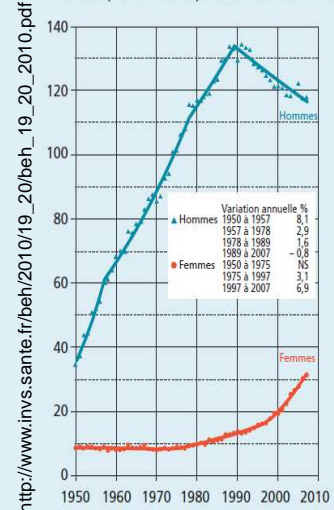
15 Évolution des cancers du poumon chez les hommes (en baisse)

Le taux de mortalité du cancer du poumon s'est effondré (divisé par 2) chez les hommes les plus jeunes et a diminué chez les hommes de 45-64 ans depuis 15-20 ans. Chez les femmes de moins de 45 ans, le taux de cancer a été multiplié par 4 et a doublé chez les 45-64 ans, suivant là aussi l'évolution du tabagisme 15 ans plus tôt.

Mortalité par cancer du poumon de 35 à 44 ans



Mortalité par cancer du poumon de 45 à 64 ans



bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

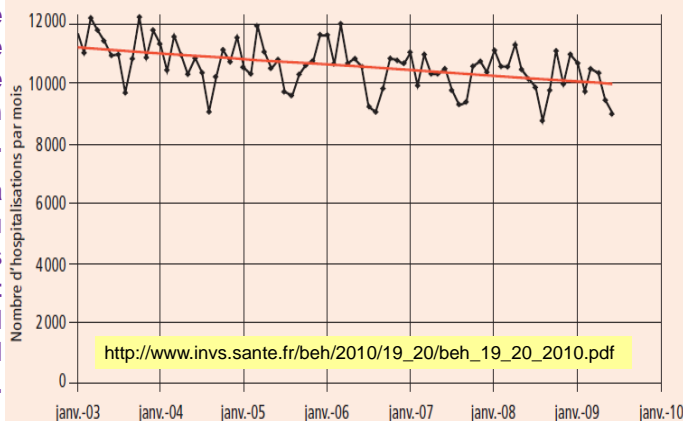
16

16 Évolution des cardiopathies ischémiques chez les hommes jeunes (en baisse)

Tous les indicateurs, comme la cohorte Evincor, montre une régression actuelle de la mortalité vasculaire en France.

Le rôle causal de la régression du tabagisme dans cette baisse n'est pas chiffré, mais il est plausible qu'il existe.

Figure Série brute du nombre mensuel d'hospitalisations pour syndrome coronaire aigu en France entre 2003 et 2009 (Étude EVINCOR-PMSI)



OFT

OFFICE FRANÇAIS DE PREVENTION DU TABAGISME

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

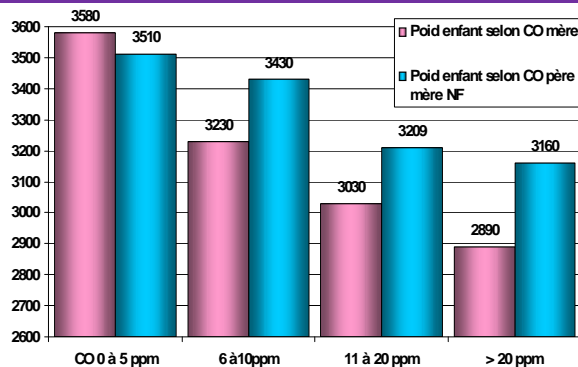
17

17 La grossesse sans tabac : de plus en plus une norme sociale (il reste à faire)

Le tabagisme durant la grossesse n'est plus une norme sociale acceptée, mais jamais autant de femmes en âge de procréer ne sont ou n'ont été fumeuses juste avant leur grossesse

L'OFT demande à ce que toutes les femmes aient une mesure du CO expiré à 3 mois de grossesse et que toute les fumeuses soient suivies pour l'arrêt durant la grossesse.

Baisse du poids de naissance en fonction de l'intoxication tabagique de la mère (en rose) ou du père quand la mère est non-fumeuse (bleu) mesurée par l'étude du CO expiré. En première approximation, 1 ppm de CO correspond à une cigarette (20 ppm à 20 cigarettes). Source Delcroix Gomez



OFT

OFFICE FRANÇAIS DE PREVENTION DU TABAGISME

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

18

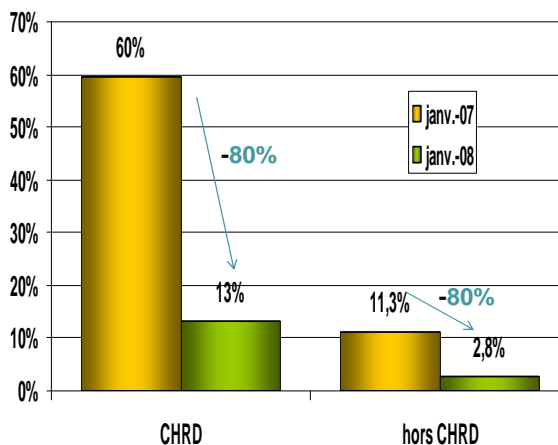
18 Diminution de la pollution des locaux par les PM2.5 (en baisse de plus de 80 %)

La pollution dans les locaux par les particules fines gagnant le poumon profond (PM2.5) s'est effondrée avec l'interdiction de fumer.

De janvier 2007 à janvier 2008, 80% d'amélioration dans les deux secteurs (Café Hôtel Restaurant Discothèque (CHRD) et en dehors)

→ Rétrospectivement il apparaît que la fumée du tabac était bien la cause majeure de pollution par les particules fines des locaux.

Taux de dépassement des PM 2.5



OFT

OFFICE FRANÇAIS DE PREVENTION DU TABAC

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

19

19 Succès du contrôle du tabac y compris dans les hôpitaux psychiatriques

Alors que la loi Evin prévoyait dès 1991 la protection complète des non-fumeurs, seul un premier pas a été fait en 1992.

Ce n'est qu'en novembre 2006 avec le décret Bertrand qu'a été mise en place la base légale effective ayant permis la protection de tous.

L'OFT constate que les contrôles ont été quasiment absents et demande que ces contrôles avec rappel à la loi voire sanctions soient mis en place afin d'éviter les dérives qui commencent à s'installer depuis 2 ans.

INTERDICTION DE FUMER



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 69€ ou à des poursuites judiciaires.

Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le : 0 825 309 310 (0,15€/min, Tabac Info Service)

Décret n° 2006 - 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

OFT

OFFICE FRANÇAIS DE PREVENTION DU TABAC

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

20

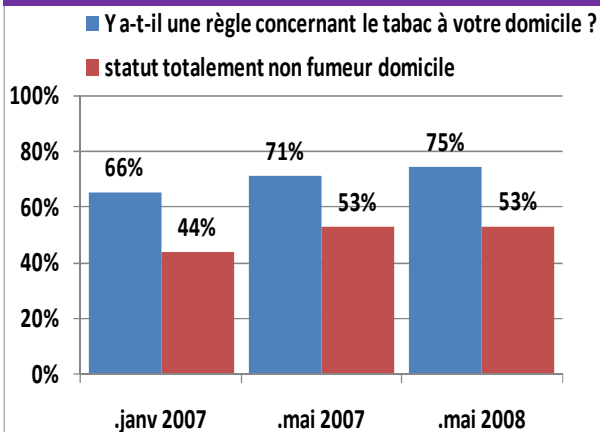
20 Domicile sans tabac (les Français appliquent chez eux le principe de la loi)

Les Français rendent de plus en plus leur domicile non-fumeur.

Alors que les fumeurs consommaient quasiment tous à domicile, la moitié des domiciles de fumeurs apparaissent avec une « règle » non-fumeur dans la petite enquête Domitabac de l'OFT.

L'OFT souhaite que soit développée en France comme cela a été fait avec succès dans de nombreux pays une dynamique pour passer toutes les maisons et les voitures sans tabac.

Résultats globaux Domitabac (n = 623 domiciles)



OFT
OFFICE FRANÇAIS
DE PREVENTION
DU TABAC

bertrand.dautzenberg@psl.aphp.fr

10 janvier 1991-10 janvier 2011 : 20 ans de loi Evin

21

<p>Les fumeurs meurent prématurément</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>	<p>Fumer bouche les artères et provoque des crises cardiaques et des attaques cérébrales</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>	<p>Fumer provoque le cancer</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>
<p>Arrêter de fumer réduit les risques de maladies cardiaques et pulmonaires mortelles</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>	<p>Votre médecin ou votre pharmacien peuvent vous aider à arrêter de fumer</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>	<p>Fumer provoque un vieillissement de la peau</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>
<p>Fumer peut diminuer l'afflux sanguin et provoquer l'impuissance</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>	<p>Faites vous aider pour arrêter de fumer</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>	<p>Fumer pendant la grossesse nuit à la santé de votre enfant</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>
<p>Protégez les enfants : ne leur faites pas respirer votre fumée</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>	<p>Fumer peut nuire aux spermatozoïdes et réduire la fertilité</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>	<p>Fumer crée une forte dépendance, ne commencez pas</p> <p>Pour arrêter de fumer tabac-info-service.fr ou appelez le 39 89 6 110 (tous les jours)</p>